

Commission Travaux en hauteur du CNSHSCT Visite à Lyon – 20 janvier 2006

PARTICIPANTS

Commission

J.RIERA (CGT)

H.ESCALET-SALLETTE (RHG), L.FOUQUET (VSF/DS), M.MOUGEL (RO&SI/CIRA), G. BLOCTEUR (RO&SI/CIRA), A.LAVILLE (VSF/DS), JM.GAURY (VSF/DS)

UIC Lyon

R.SAYET (préventeur),

COMPTE-RENDU

Comme cela a été décidé lors de la réunion du 7 décembre 2005, une visite de deux répartiteurs de la région lyonnaise testant les nouveaux dispositifs pour le travail en hauteur a été organisée. Le programme comprend la visite d'un répartiteur de classe IV à Saint CIVRIEUX D'AZERGUES et un répartiteur de classe III à VAULX en VELIN.

Ⓣ Classe IV de Saint CIVRIEUX D'AZERGUES

Le répartiteur est équipé de deux plates-formes de petites tailles à deux / trois paliers de marque AUDINNOV. L'environnement du répartiteur est complexe.

PROTOTYPE AUDINNOV

PLATE-FORME 2 PALIERS REPARTITEUR NUMERIQUE



Ce matériel paraît intéressant à la commission pour ce type d'application.

COTE HORIZONTAL DU REPARTITEUR



COTE VERTICAL DU REPARTITEUR

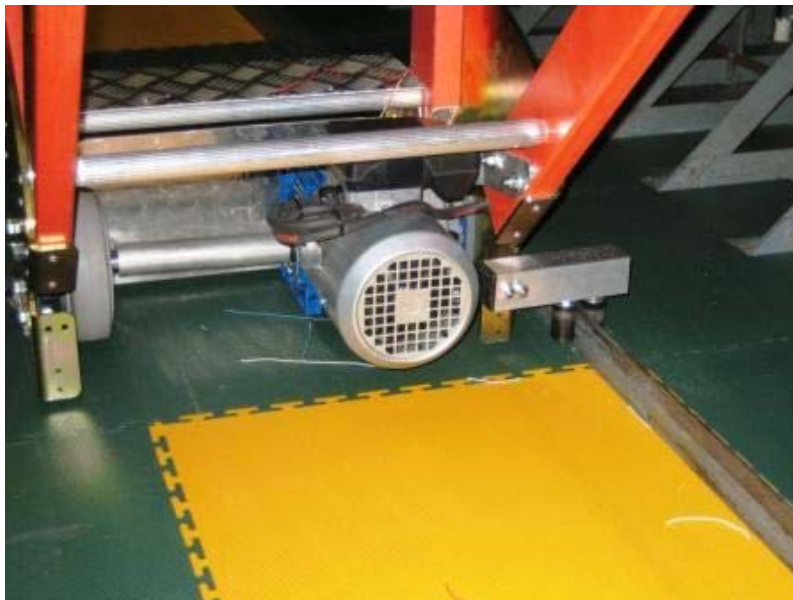


Principales remarques : sur le matériel deux et trois plates-formes, les marches ne sont pas assez profondes. Proposition de rallonger de 5 cm la profondeur et d'élargir de 5 cm la largeur de la plate-forme (axe vertical au répartiteur). Pour le modèle doté de 4 roues orientables, le système de blocage des roues a fait l'objet de quelques remarques étant peu accessible au pied lors de son activation / désactivation.

D'une façon générale, ce type de matériel est une solution intéressante pour un travail en répartiteur, la posture de travail est confortable, même dans un environnement restreint comme c'est le cas dans ce lieu.

🕒 Classe III de VAULX en VELIN

Le répartiteur est équipé d'une multi plateforme 4 paliers à déplacement motorisé de marque AUDINNOV



Principales remarques : Les marches ne sont pas assez profondes et la plate-forme n'est pas assez large. Proposition d'élargir la plate-forme de 5 cm et de rallonger également les marches de 5cm. Prévoir en outre une accélération progressive de la plate-forme car le démarrage est trop brusque. Modifier l'emplacement des équipements supérieurs pour garantir à la quatrième plate-forme le même confort que les trois premières. Pour ce type de matériel d'une façon générale le plan de travail est confortable et ergonomique. Il a été proposé en outre d'élargir l'ensemble mobile pour une meilleure ergonomie, en particulier pour les personnes « fortes ».